



MÉMOIRE



Editorial

Dessin aquarellé, modèle pour l'ateneo de Cabana LEVEI, (réalisé entre 1886 et 1900), 3 F. D. 4.



Les Archives départementales, créées le 5 Brumaire an V (26 octobre 1796), sont depuis les lois de décentralisation devenues l' "Hôtel du Patrimoine" du Conseil général du Pas-de-Calais. Dans la perspective "d'une qualité de vie" menée à travers la politique culturelle départementale, le patrimoine est naturellement une de ses priorités, qu'il s'agisse de conserver notre patrimoine écrit ou de sauvegarder des monuments menacés.

La mission confiée aux Archives départementales consiste à préserver, permettre l'exploitation et la mise en valeur de cette masse documentaire qui ne cesse de s'accroître depuis la révolution, et qui a nécessité de nombreux investissements.

C'est ce patrimoine fragile, menacé et vulnérable que Catherine Dhérent, directeur, a défendu dans un souci scientifique et humain, afin de préserver l'identité du Pas-de-Calais et de sa population. Nul doute que Patrice Marcilloux, son successeur, saura relever ce défi.

Les Archives départementales se composent actuellement d'un équipement moderne et fonctionnel, complété de salles propres à faire vivre les archives et stimuler le public intéressé par des recherches sur son passé.

- A : Ancêtres
- R : Recherche
- C : Communication
- H : Histoire
- I : Identité
- V : Vérité
- E : Enseignement
- S : Société

Il y a deux choses dans un édifice, son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde : c'est donc dépasser son droit que de la détruire.
Victor Hugo,
"Guerre aux démolisseurs", 1825

Ces mots ainsi que cette réflexion évoquent quelques facettes des diverses activités développées aux Archives départementales et l'état d'esprit du Conseil général du Pas-de-Calais.

Roland HUGUET
Président du Conseil général
du Pas-de-Calais



PISTES DE RECHERCHES...

- La série exceptionnelle de mercuriales d'Hesdin qui couvre les années 1561 à 1821 (cotée E dépôt 447 HH I à HH 5) mériterait de bénéficier d'une édition critique.
 - De nombreuses études sur le cadre de vie, les objets, la vie quotidienne, l'attitude devant la mort... peuvent être menées à partir de dépouillements de contrats de mariage, testaments, inventaires après décès...
- Ces sources se trouvent dans les sous-séries FF (justice et police) des archives communales déposées, dans les fonds notariaux classés en 4 E, ou dans la série B (anciennes juridictions). Il est à noter qu'il existe, pour la ville d'Hesdin, une belle série d'inventaires après décès allant du XVI^e siècle au XVIII^e siècle (E dépôt 447), et, pour la ville d'Hénin, de nombreux contrats et règlements de succession couvrant la même période chronologique (E dépôt 427 B).
 - Pour l'Ancien Régime, il subsiste de beaux fonds notariaux pour les résidences de Boulogne-sur-Mer (4 E 46 à 4 E 50), Frévent (4 E 71 et 4 E 72), Hesdin (4 E 81 et 4 E 83), Marquise (4 E 102 et 4 E 103), et Montreuil-sur-Mer (4 E 104 et 4 E 105).
 - Dans la série B, on peut signaler à l'attention des chercheurs les registres aux insinuations du Boulonnais (9 B 24 à 35 : XVII^e siècle), les testaments transcrits en la justice échevinale de Saint-Omer (15 B I à 8 ; fin XV^e siècle, XVII^e siècle ; lacunes).
- Economie agricole et milieu rural entre-deux-guerres sont des sujets amples pour lesquels des études sérieuses, par arrondissement par exemple, sont conseillées. Notons que l'arrondissement de Montreuil-sur-Mer a déjà été couvert. La recherche est à mener à partir des séries M (administration générale), Z (sous-préfectures) et des versements de la direction des services agricoles (M/DSA) qui contiennent notamment des séries de questionnaires communaux très complètes.
- Pour traiter de l'agriculture dans le Pas-de-Calais de 1939 à 1945, une agriculture en temps de guerre, les séries à consulter sont les mêmes que celles évoquées précédemment.
 - Le tome IV de l'ouvrage *Le Pas-de-Calais au XIX^e siècle*, fournirait un bon point de départ à une étude de l'enseignement agricole, qui utiliserait également les séries et sous-séries M et 7 M, les versements de la direction des services agricoles (M/DSA), la bibliothèque etc.



Bénédict Grailles



rectificatif

Nous avons soulevé un malentendu dans le bulletin N°6 d'*Histoire et Mémoire*, dans l'article de la présentation de fonds colonies des Archives nationales. En effet, le Centre des Archives d'Outre-mer refuse formellement de réaliser des photocopies à la demande et ne répond pas aux demandes par correspondance. Il offre cependant la possibilité de faire photocopier en salle de lecture les documents qu'il conserve, ceux du moins dont l'état matériel et la communicabilité permettent la reproduction. Pour des raisons pratiques évidentes, ce service est limité à 25 photocopies par lecteur et par jour.

braderie

Si vous êtes en panne d'idées pour les fêtes de fin d'année, d'autres ont pensé pour vous. En effet, les Archives départementales du Pas-de-Calais renouvellent l'expérience de leur braderie de Noël. Elles rouvrent leurs portes aux chercheurs, amateurs d'histoire locale et public bibliophile le **samedi 7 décembre 1996 à Dainville (près d'Arras), de 9h30 à 17h30 sans interruption.**

Comme l'année dernière, une vingtaine de publications différentes, quelques réper-

toires et inventaires, cartes de vœux ou cartes postales et autres produits dérivés seront proposés au public. Les ouvrages, tirés en général à 1000 ou 2000 exemplaires, traitent de sujets historiques et culturels d'intérêt régional et sont illustrés pour la plupart de superbes reproductions de documents anciens, conservés précieusement aux Archives du Pas-de-Calais. L'événement de cette année sera la découverte du tome 2 de l'*Armorial du Pas-de-*



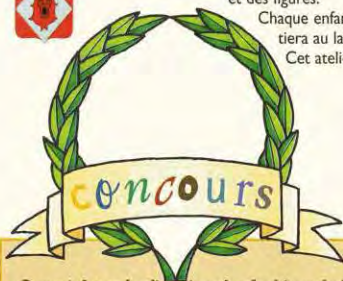
SERVICE
ÉDUCATIF



Création d'un atelier héraldique aux Archives du Pas-de-Calais
Au mois d'octobre s'ouvrira, au sein du service éducatif, un atelier héraldique. Pascale Bréemersch y présentera aux élèves de **cours moyen, 6^e et 5^e** les règles de base de la science des blasons, ainsi que la symbolique des couleurs et des figures.

Chaque enfant créera ensuite ses propres armes et s'initiera au langage héraldique pour blasonner son écu. Cet atelier fonctionnera les lundis et vendredis.

Pour prendre rendez-vous,
contacter P. Bréemersch au
03 21 71 10 90



Organisé par la direction des Archives de France et les Archives départementales, le **44^e concours de l'historien de demain** a pour thème « *Les villes en France, de la fin de la guerre de Cent Ans à l'essor des villes nouvelles* ».

Il s'adresse à tous les élèves de primaire et secondaire, ainsi qu'aux professeurs d'école de l'I.U.F.M.. Le règlement peut dès à présent être retiré auprès du service éducatif des Archives qui, en novembre, mettra à la disposition des candidats un dossier indiquant les sources et pistes de recherches possibles.

Calais, traitent les communes des arrondissements de Béthune, Boulogne-sur-Mer, Calais, Lens, Montreuil et Saint-Omer (tirage de 1000 exemplaires). Sans oublier le guide des **Préfets et Présidents du Conseil général du Pas-de-Calais** édité depuis peu également.

L'occasion vous est donnée de commencer ou de compléter une collection d'un membre de la famille, d'offrir un cadeau ou d'envoyer une carte de vœux original.

Les Archives accordent ce jour là une réduction de 50 % sur certains de leurs ouvrages et offrent, en fonction des achats, certains documents, affiches ou cartes postales anciennes...

Prenez date sur vos agendas et venez nombreux profiter de cette journée pour découvrir les Archives du Pas-de-Calais.

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLOUX - Coordination : Lydia HUGUET - Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière

Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 3^e trimestre 1996 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 1996

A reproduire
sur papier libre :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Profession : _____

Abonnement

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le Payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à : Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09